

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 75 (1987)

**Heft:** [10]

  

**Artikel:** Valais

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-278433>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Jura

### Questionnaire original

(nr) — Comme il l'avait annoncé en automne dernier, le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes (Claf) lance un questionnaire concernant l'engagement dans la vie associative jurassienne.

Par ce questionnaire, le comité du Claf tente de réaliser plusieurs postulats. Il veut en premier lieu favoriser une prise de conscience de toutes les personnes interrogées, quant à leur engagement dans la vie sociale et politique.

Par certaines questions, ce sondage se veut également un jeu quelque peu perfide (sic le comité). Il en vaut assurément la peine.

Après dépouillement et selon les divers résultats obtenus, le Claf espère pouvoir tirer certaines conclusions permettant d'engager aussi bien les associations que les partis politiques à proprement parler, à revoir certains modes de fonctionnement.

Ce questionnaire devrait permettre aussi de cerner les différences majeures existant entre l'engagement des femmes et celui des hommes dans la vie sociale et politique. Le Claf pourra également relever si cette approche de la vie publique est différente entre les deux sexes.

## Jura

### Peu de « motrices »

(nr) — Au moment même où le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes lance un questionnaire destiné à analyser la faible représentation des femmes sur les listes électorales jurassiennes dans les exécutifs cantonaux et communaux, il nous a paru intéressant de voir ce qui se passe au niveau des listes pour ces élections fédérales.

D'emblée, on remarque que seules deux candidates sont en liste dans le canton du Jura, l'une pour le Parti chrétien-social indépendant (PCSI), l'autre pour le Parti démocrate-chrétien (PDC). Pas de femme présentée pour le Parti libéral-radical jurassien (PLRJ), ni par les Jeunes démocrates-chrétiens (JDC), ni par le Parti socialiste jurassien (PSJ). No-

tons que ce dernier avait présenté, il y a quatre ans, Valentine Friedli, seule et première députée fédérale jurassienne aux Chambres, qui ne se représente pas cette année.

Peu de femmes donc, sur les listes jurassiennes, mais peu de candidats également. Ils sont seize en tout, dont deux se présentant aux deux Chambres.

Il faut savoir que le canton du Jura ne dispose que de quatre sièges, deux pour le Conseil national, deux pour le Conseil des Etats, ce qui resserre quelque peu le choix des électeurs. Les forces en présence (radicaux, démocrates-chrétiens et la gauche) récoltent à peu près chacune, en général, les 30 % des voix. La bataille est donc très serrée entre les partis, qui ont ainsi été forcés de choisir des « moteurs » de la vie politique jurassienne.

Il semblerait que ces « moteurs » ne soient pas souvent féminins, du moins dans le canton du Jura. Les réponses au questionnaire lancé par le Claf nous en diront certainement plus.

## Valais

### Un peu plus inégales

(nr) — L'égalité de salaire entre hommes et femmes pour un travail de valeur égale stipulée par l'alinéa 2 de l'article 4 de la Constitution relève en Valais de la pure utopie.

C'est ce que démontraient récemment Franziska Hauswirth et Liliane Hildbrand, respectivement secrétaires de la FTMH et de l'USV, dans le cadre d'un cours de l'Union syndicale valaisanne.

Selon les statistiques de l'Ofiamt pour 1986, l'inégalité de traitement entre hommes et femmes est plus forte en Valais que dans le reste de la Suisse. Si la différence est peu sensible pour les ouvrières (en Valais, le gain moyen par heure d'une ouvrière est de 6.80 francs, inférieur à celui d'un ouvrier, contre 6.23 francs sur le plan suisse) elle est, en revanche considérable en ce qui concerne les employés, toutes branches économiques confondues : les gains mensuels moyens des hommes et des femmes accusent, dans ce secteur, une différence de 2067 francs en Valais contre 1532 francs en Suisse.

Travail à bon marché régi par une législation qui n'a pas su encore prendre en compte une des conséquences majeures des grands changements structurels de notre société, tels que longévité et dénatalité : l'accès massif des femmes au monde du travail : elles constituent aujourd'hui les 35 % de la population active.

Par le biais de « mesures positives », les femmes syndiquées travaillent à l'établissement d'une infrastructure plus favorable aux femmes et revendiquent des droits tels que le droit à une formation et à l'exercice d'une profession.

## Berne

### 33 % de candidates

(nr) — Vingt-cinq listes, totalisant 528 candidats, dont 174 femmes, seront proposées au corps électoral du canton de Berne pour les toutes prochaines élections au Conseil national.

Ces 174 femmes représentent les 33 % des candidats. Chiffre assez honorable si on le compare à ce qui se passe lors d'élections communales ou cantonales.

Mais tous les partis du canton sont loin d'accorder une aussi « grande » place aux candidatures féminines.

Si l'on excepte le Parti socialiste, qui a réussi à mettre sur pied deux listes, uniquement composées chacune soit d'hommes ou de femmes, et le Parti de la Transparence en politique, qui avec son unique candidate, est à 100 % féminin, seule l'Alliance Verte et sociale a plus de candidates que de candidats (16 sur 29).

Six partis ont accordé entre 41 et 45 % des places sur leurs listes à des femmes. La suite devient triste : six partis ne comptent qu'entre 21 et 37 % de femmes et neuf autres entre 10 et 18 %.

Un triste record est battu par l'UDC Oberland qui ne présente qu'une femme.

## COURRIER

### Etre féministe aujourd'hui

La lettre ouverte de Mme Davis-Fritschy à Mme Huguette de Haller que nous avons publiée dans notre précédente édition a suscité une réponse de Mme de Haller et une réplique de Mme Davis-Fritschy. Nous publions ci-dessous les extraits les plus significatifs de ces deux lettres, et mettons ainsi un point final à cet échange.

« Je m'étonne, écrit Mme de Haller, étant donné votre formation, que vous vous référeriez à une interview et que vous en citiez textuellement des extraits pour fonder votre argumentation : vous savez mieux que moi la part du journaliste (de la journaliste en l'occurrence) dans le reflet qu'il donne de l'opinion de la personne interrogée et que les citations de celle-ci ne sont textuelles que si elles figurent entre guillemets. [...]

Nos buts, les vôtres et les miens, ne sont pas si éloignés et si différents que vous semblez le croire. C'est au niveau des méthodes utilisées pour les atteindre que nos avis divergent sans doute.

*Je regrette que vous n'ayez pas souhaité me rencontrer avant d'envoyer une lettre ouverte à la presse. Cela aurait évité l'impression d'une polémique de plus parmi les mouvements féminins, et permis du même coup une discussion constructive entre nous et une meilleure connaissance de nos positions respectives. »*

« Vous semblez surprise, répond Mme Davis-Fritschy, que je me réfère à un article journalistique. J'ai bel et bien cité les propos que vous avez tenus, et qui figuraient entre guillemets. [...]

Je sens chez vous une représentation étroite du féminisme qui a peu de liens avec ce que je vis quotidiennement (personnellement et professionnellement). [...]

Je ne crois pas que nos buts soient les mêmes, ou certains d'entre eux peut-être. Quant aux moyens, je suis d'accord avec vous qu'ils divergent. »

En conclusion : nos correspondantes ont décidé de se rencontrer pour continuer la discussion de vive voix !